



Monsieur Richard RIVAUD
Directeur Général Adjoint
AVIRAIL France
17 André Gide
75015 Paris

Objet : demande d'une réunion du CCE
Copie : Monsieur l'Inspecteur du Travail

Monsieur,

Les représentants FO au sein de la société NEW-REST-WAGONS-LITS, ont été réunis hier dans le cadre d'un Comité Central d'Entreprise extraordinaire.

Le but étant de les informer d'une modification substantielle du contrat qui lie l'entreprise NRWL à la SNCF. En l'espèce la suppression du service « pro-première » à bord des TGV.

La Direction de NRWL indique l'avoir appris par courrier de la Directrice de SNCF Voyage en date du 18 août, pour une suppression du service au premier septembre. Bien entendu une telle annonce fait craindre pour l'emploi au sein de NRWL.

Notre entreprise travaillant également sur le produit « pro-première » je vous demande de m'indiquer si cette information vous est également parvenue. Si tel était le cas je vous demande de réunir de toute urgence un Comité Central d'Entreprise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération.

A Paris, le 21 août 2015

André LEROUX
Secrétaire Général